

Bibliothèques académiques, communales et scolaires : mêmes missions pédagogiques ? Un retour d'expérience

Aurore GRANVAL

aurore.granval@orbe.ch

Bibliothécaire responsable

Bibliothèque publique et scolaire de la région d'Orbe

Résumé

Du fonds documentaire aux moyens humains à disposition, en passant par les locaux et les budgets alloués, des publics visés aux missions dont elles ont la charge, tout semble les opposer ; et pourtant, les bibliothèques académiques, communales et/ou scolaires sont-elles si différentes ? Leurs missions sont-elles si divergentes ? N'existe-t-il pas un dénominateur commun qui pourrait être la transmission des compétences informationnelles et plus largement de la culture numérique ? Le texte ci-après rapporte le témoignage d'une professionnelle de l'information qui a travaillé dans les deux types de structures.

Mots-clés

Culture numérique, compétence informationnelle, apprentissage, enseignement, animation pédagogique, littérature, littérature numérique



Cet article est disponible sous licence [Creative Commons Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/).

1. Préambule : de la bibliothèque académique à la bibliothèque mixte (scolaire et communale)

Nous sommes en septembre 2011. J'intègre l'équipe de la Bibliothèque de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) en tant que bibliothécaire académique rattachée aux « Services et Formations aux Utilisateurs ». De l'extérieur, le bâtiment du Rolex Learning Center est majestueux, de l'intérieur les enjeux restent immenses et les services doivent encore se développer suite à la récente fusion des différentes bibliothèques de facultés. De 2011 à 2019, je coordonne divers événements scientifiques et culturels. J'organise de nombreuses expositions, conférences et actions de médiation autour de thématiques variées telles que les licences Creative Commons, les logiciels libres, la protection des données personnelles, la citation et le droit d'auteur. L'ensemble des sujets abordés touchent de près ou de loin à la thématique des compétences informationnelles dans un contexte académique et plus largement à la culture numérique. En parallèle, je participe à des séances de formation à destination des étudiants de l'EPFL ce qui me permet de cerner plus largement mon rôle de spécialiste en information documentaire (ou d'expert en méthodologie documentaire) afin d'atteindre l'une des missions principales de la Bibliothèque à savoir « accompagner tous ses publics dans l'évaluation, l'usage, le partage et la dissémination de cette information scientifique. » (Bibliothèque de l'EPFL, 2021). Réaliser un exposé, un travail de groupe ou encore un compte-rendu, demande aux étudiants de passer par plusieurs étapes : recherche, sélection et évaluation de l'information, puis organisation, rédaction et présentation de la production. Plusieurs interventions sont nécessaires afin d'aborder ces différentes notions.

Juillet 2019, je change de cap professionnel et décide d'intégrer la Bibliothèque publique et scolaire de la région d'Orbe en tant que bibliothécaire responsable. Cette bibliothèque dite « mixte » est un service communal de la Ville d'Orbe. Ce modèle de bibliothèque, très spécifique au Canton de Vaud, rassemble en un seul et même lieu, et sous une organisation unique, un service scolaire ainsi qu'un service de lecture publique. Elle répond aux besoins culturels, éducatifs, informationnels et sociaux de la population et des établissements scolaires (primaire et secondaire) de la région d'Orbe. Une bibliothèque mixte présente de nombreux avantages dont notamment celui de donner accès à des enfants et à des adolescents à une seule et unique structure, que cela soit sur leur temps scolaire ou parascolaire.

La Bibliothèque publique et scolaire de la région d'Orbe dessert un bassin de population dépassant largement les 15'000 habitants (y compris les villages alentours ne disposant pas d'une bibliothèque communale), dont 7'124 habitants pour Orbe intra-muros (au 31.12.2020). En 2020, et dans un contexte de crise sanitaire lié à la COVID-19, la Bibliothèque enregistrait 1'133 lecteurs actifs, dont 44% de lecteurs urbigenes et 56% de lecteurs non-domiciliés dans la commune. (Bibliothèque d'Orbe, 2020). Parmi eux, on dénombrait essentiellement des lecteurs domiciliés dans les communes de Chavornay, Valeyres-sous-Rances, Arnex-sur-Orbe et Lignerolles. Sous un autre angle, sur les 1'133 comptes actifs recensés en 2020, la Bibliothèque totalisait 613 comptes scolaires (enfant DGEO de moins de 14 ans) et 502 comptes non scolaires (lecteurs âgés de 0 à 4 ans ou ayant plus de 16 ans), représentant respectivement un taux de 54% et 46%, une répartition proche de la moyenne et en concordance avec ce modèle de bibliothèque mixte.

Côté scolaire, ce ne sont pas moins de 1'400 élèves qui bénéficient d'un accès privilégié à la Bibliothèque ainsi qu'à des animations pédagogiques tout au long de l'année. Le service

scolaire de la Bibliothèque propose ses prestations à neuf Établissements primaires et secondaires d'Orbe et environs, à savoir : Établissement secondaire de Montchoisi (Orbe), Collège de Chantemerle (Orbe), Collège du Grand-Pont (Orbe), Collège de Sainte-Claire (Orbe), Collège du Pré-Genevois (Orbe), Collège d'Arnex, Collège de Valeyres-sous-Rances, Collège de Lignerolle, Collège de Rances.

En adéquation avec le document Recommandations et normes pour les bibliothèques scolaires (Canton de Vaud, DGEO, BCUL, 2017), les missions de la Bibliothèque scolaire de la région d'Orbe sont nombreuses :

- Former les élèves au fonctionnement d'une bibliothèque et à la recherche documentaire.
- Mettre à disposition des ressources variées (fictions et documentaires).
- Promouvoir la lecture auprès des élèves.
- Apporter un support aux enseignants et faire partie intégrante du dispositif éducatif.
- Approfondir les compétences informationnelles des élèves en suivant les objectifs du Plan d'Études Romand (PER) <https://www.plandetudes.ch/per>
- Encourager l'autonomie, la curiosité et l'esprit critique des élèves.

Au même titre qu'une bibliothèque scientifique telle que celle de l'EPFL, nous retrouvons ici une mission similaire, à savoir encourager et développer les compétences informationnelles des élèves. Ainsi, la bibliothèque scolaire participe à la formation des élèves dans l'utilisation de l'information et des ressources numériques de manière pertinente, critique et responsable. Dès lors, la question de la maîtrise de l'information s'inscrit dans un objectif d'apprentissage autonome tout au long de la vie qui commence dès le plus jeune âge et se poursuit tout au long des études. « Dans le domaine du numérique, les bibliothécaires scolaires ont un rôle capital à jouer dans la transmission aux élèves des compétences informationnelles, dans l'éducation aux médias et dans la culture de l'information. » (Gautier & Vergne, 2012 : p. 59). Il s'agit, en outre, d'aller au-delà de la simple explication du catalogue de la bibliothèque, même chez les plus jeunes, en développant les compétences en littéracie des élèves. Ces dernières sont définies comme la « capacité des élèves d'exploiter des savoirs et savoir-faire dans des matières clés, et d'analyser, de raisonner et de communiquer lorsqu'ils énoncent, résolvent et interprètent des problèmes qui s'inscrivent dans divers contextes ». (Organisation de Coopération et de Développement Economiques – OCDE, 2014, p.26)

2. Vers une évolution des apprentissages : de la 1P à la 11S

La Bibliothèque fait partie intégrante du dispositif éducatif de l'école. Elle participe au projet global de formation de l'élève notamment pour la définition des animations en regard du plan d'étude. (DGEO, BCUL, 2017). Les bibliothécaires doivent donc s'appuyer en permanence sur le PER entré en vigueur en 2009, dont l'un des objectifs principaux est d'uniformiser les contenus pédagogiques transmis aux élèves de tous les établissements scolaires primaires et secondaires pour les sept cantons francophones ou bilingues de la Suisse occidentale. Dès lors, les enjeux pour le personnel des bibliothèques scolaires sont nombreux : proposer des animations pédagogiques en adéquation avec les objectifs du PER, adapter son intervention en prenant en considération les caractéristiques du public, créer un climat favorable au bon déroulement de l'intervention et dont les conditions favorisent les apprentissages des élèves.

À Orbe et ses environs, les élèves de la 1P à la 8P (environ 1000 élèves) se déplacent physiquement, au rythme de deux fois par an, dans les locaux de la Bibliothèque afin de se former aux fonctionnements d'une bibliothèque, prendre connaissance des ressources variées qui sont à leur disposition, développer le goût de la lecture et encourager leur curiosité. Ainsi, chaque élève aura participé à environ 16 animations pédagogiques de la Bibliothèque à l'issue du deuxième cycle primaire.

Dès le passage en 9^{ième} année, au début du cycle III et vers l'âge de 12-13 ans, la stratégie de la Bibliothèque a été de miser sur la maîtrise de la culture numérique et des compétences informationnelles (souvent traduite sous le terme d'information literacy signifiant la « maîtrise de l'information » voire la « culture de l'information »). À ce titre, l'équipe se déplace dans les classes en défendant l'idée que l'apprentissage de la gestion de l'information est un savoir-faire indispensable et transdisciplinaire ; celui-ci peut s'exercer et se développer aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des locaux de la bibliothèque grâce à l'aide d'outils numériques tels que l'ordinateur et la tablette. Ces interventions permettent aux 400 élèves de l'Établissement secondaire de développer leurs compétences informationnelles au travers d'un cycle de formation adapté à leur niveau. En accord avec la Direction de l'Établissement, il a donc été admis que la maîtrise de la culture informationnelle comptait parmi les compétences clés les plus importantes pour garantir la réussite des études, que ces dernières se poursuivent lors d'un CFC ou d'étude gymnasiale. Ainsi, dans le cadre des interventions de la Bibliothèque, aucune distinction n'est faite dans l'offre de formation offerte aux élèves, que ces derniers soient en voie pré-gymnasiale (VP) ou en voie générale (VG).

3. « Passe ton permis WEB » : un processus d'apprentissage continu pour les élèves du cycle III

Le plan de formation proposé à Orbe pour les élèves scolarisés de la 9S à la 11S vise des objectifs d'apprentissage issus du PER. Ainsi, on retrouvera essentiellement les compétences informationnelles que les élèves doivent développer au sein du carnet de suivi MITIC (Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication). Mentionnons que dans le cadre scolaire, les MITIC jouent des rôles multiples, en tant que :

- « discipline scolaire par l'apprentissage des outils informatiques et multimédias ;
- outils permettant de développer et élargir les pratiques scolaires en général ;
- développement de l'esprit et de l'indépendance critiques face aux médias, voire aux développements technologiques, participant ainsi à l'Éducation à la citoyenneté [...] ».

<https://www.plandetudes.ch/web/guest/fq/cg3/>

Tout au long de l'année scolaire les enseignants sont tenus de mettre à la disposition des élèves des outils informatiques et des supports médiatiques aux moments les plus pertinents dans chacune des disciplines enseignées. « La Formation générale, et plus particulièrement la thématique des Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication, inscrit le développement des compétences de recherche et d'utilisation adéquate des ressources numériques comme l'un des objectifs de l'école » (DGEO, BCUL, 2017 : p.11). La Bibliothèque s'intègre dans ce contexte en intervenant sur des périodes d'Histoire ou de Géographie afin de contribuer à l'atteinte des objectifs du carnet MITIC et plus largement à

Module 2 : « Outils de recherche » : Je cherche divers documents en fonction de critères définis (objectif MITIC 10)

1. Utiliser le catalogue de la Bibliothèque.
2. Tester les fonctionnalités et les filtres du catalogue.
3. Rechercher divers documents en fonction du sujet (utiliser une équation de recherche simple).

Module 3 : « Typologie » : Je choisis et j'utilise la ressource qui correspond à l'apprentissage que je suis en train d'effectuer (objectif MITIC 4)

1. Définir les différents types de documents que je peux utiliser (Encyclopédie, monographie, article, cartes, images, etc).
2. Utiliser les bonnes ressources (Catalogue, GoogleBooks, Wikimedia Commons).
3. Distinguer et choisir les bons documents en fonction des informations recherchées.

Module 4 : « Evaluer les sources » : J'évalue l'information trouvée en fonction d'un faisceau d'indices (objectif MITIC 27)

1. Evaluer la fiabilité du site web proposé.
2. Suivre la fiche d'évaluation et les faisceaux d'indices à étudier.

Module 5 : « Gestion des sources » : J'utilise une plateforme de collaboration (objectif MITIC 25). Je connais la distinction entre un logiciel propriétaire et un logiciel libre (objectif MITIC 22)

1. Télécharger Zotero.
2. Trouver des ressources utiles sur le sujet.
3. Sauvegarder les ressources dans Zotero.
4. Créer automatiquement une bibliographie.

Module 6 : « Citer correctement » : Je respecte le droit d'auteur et je cite mes sources (objectif MITIC 21)

1. Comprendre la différence entre une paraphrase et une citation.
2. Intégrer une paraphrase et une citation dans un texte.
3. Créer une bibliographie simple.

De manière générale et de façon transversale, la transmission des compétences informationnelles permet de toucher et d'approfondir certains aspects ayant un lien direct avec la culture numérique au sens large et donc de s'ancrer dans les problématiques et enjeux du moment. Ces animations pédagogiques sont donc considérées comme une porte d'entrée pour parler plus largement du Big Data et des GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft), mais aussi de leurs alternatives avec des navigateurs tel que DuckDuckGo. Ces animations permettent également d'aborder la protection des données, des logiciels libres plus respectueux de notre vie privée, d'œuvres tombées dans le domaine public et de licences Creative Commons, des thématiques également développés dans un contexte académique. Nous reviendrons sur ce sujet par la suite.

4. La nécessaire collaboration avec l'enseignant et les stratégies mises en place

Comme dans de nombreuses bibliothèques scolaires du canton de Vaud, les animations pédagogiques dispensées par la Bibliothèque sont obligatoires pour les enseignants et leurs élèves du cycle I, II et III. Dès lors, la question se pose : comment développer un but commun entre l'enseignant et le bibliothécaire dans ce contexte afin de favoriser les apprentissages des élèves ?

Les cours de méthodologie documentaire, qu'ils soient dispensés dans un contexte académique ou scolaire ne sont pas crédités. Dès lors, la collaboration avec l'enseignant devient essentielle car en l'absence de but commun, les objectifs d'apprentissage des élèves et/ou des étudiants sont fragilisés. La collaboration se situe à différents niveaux et permet de mettre en œuvre une démarche collective d'apprentissage des élèves au travers d'une communication explicite entre les deux parties. La réussite des actes de collaboration est liée en majeure partie à leur caractère volontaire. Un facteur comme la contrainte qu'un enseignant subit au travail (l'obligation d'accueillir la Bibliothèque malgré la surcharge du programme) constitue un frein à la collaboration et donc à l'atteinte des objectifs d'apprentissage.

Que ce soit en bibliothèque scientifique ou scolaire, la rencontre ou le contact préalable avec l'enseignant paraît donc nécessaire afin de clarifier et définir les attentes de chacun. Il est important de créer ce lien avec les enseignants de l'Établissement secondaire puisque la bibliothèque est géographiquement éloignée de ce dernier. Ce moment de rencontre permet non seulement la création de ce lien entre l'équipe de la Bibliothèque et l'enseignant, mais également d'accroître l'implication de ce dernier en réalisant collectivement la préparation de l'animation pédagogique à partir de quelques questions simples, les deux plus importantes étant :

4.1. Quelle thématique serez-vous en train d'étudier au moment de l'intervention de la Bibliothèque ?

La réponse vise à intégrer pleinement l'intervention de la Bibliothèque dans le cours de l'enseignant. Ainsi, chaque animation pédagogique (bien que similaire sur le fonds) pourra avoir un sujet différent. À titre d'exemple, la Bibliothèque interviendra dans six classes différentes sur la thématique de la « Définition du sujet » avec parfois en toile de fonds le thème de la « première guerre mondiale », des « énergies durables » ou encore des « zones urbaines et des campagnes ». Cette adaptation nécessaire offre de nombreux avantages. Elle permet notamment de :

- s'intégrer davantage dans le cours de l'enseignant ;
- capter l'attention des élèves qui verront un lien direct entre la thématique du cours proposé ce jour-là et l'intervention de la Bibliothèque ;
- fournir des exemples et des outils concrets dans le cadre d'un exposé que les élèves devront réaliser ;
- permettre aux élèves de participer davantage grâce aux mots de vocabulaire déjà acquis sur le sujet avec l'enseignant ;
- accroître l'implication de l'enseignant qui pourra davantage motiver et interagir avec ses élèves.

Grâce au partage de ce sujet « commun » l'enseignant peut plus facilement accompagner les élèves pour atteindre les apprentissages visés par la Bibliothèque avec une représentation partagée de leurs interventions. Précisons donc que la présence de l'enseignant est essentielle et est exigée lors des animations pédagogiques de la Bibliothèque. Il va notamment permettre de mobiliser et de faire appel à la mémoire didactique. Rappelons que la mémoire didactique est la mémoire du pédagogue sur des éléments de contenus abordés précédemment et « [...] est incontournable dans la mesure où un enseignement tente de s'appuyer sur l'activité de l'élève... ». (Brousseau & Centeno, 1991 : p.172). L'enseignant doit donc être conscient du rôle actif qu'il doit jouer afin qu'il puisse « ...mobiliser, utiliser ou évoquer avec eux [les élèves] des faits de classe qui ne sont pas objets d'enseignements mais qui importent pour l'apprentissage. » (Brousseau & Centeno, 1991 : p.187). Sur cet aspect de la collaboration, un parallèle peut encore être réalisé avec le milieu universitaire. Comme souligné par Raphaël Grolimund, ancien coordinateur de la Formation à la Bibliothèque de l'EPFL, « moins la présence et la collaboration de l'enseignant sont fortes, moins l'intérêt des étudiants était marqué. Au moins deux raisons expliquent cela :

- l'absence de l'enseignant laisse penser aux étudiants que le contenu présenté est facultatif.
- l'absence de l'enseignant laisse penser aux étudiants que le contenu présenté n'est pas intégré au cours, ne sera donc pas évalué et n'est donc pas important.

Le meilleur exemple, à mon avis, est la collaboration avec le Prof. Etienne Meylan dans le cadre d'un cours d'introduction au travail de Bachelor, cours obligatoire, mais dans lequel nos interventions se mélangeaient, où nous abordions les bonnes pratiques (en matière de citation, réutilisation d'images, etc.), alors que le professeur y ajoutait son expérience de chercheur, mettant en perspective la différence entre la théorie et la pratique ».

4.2. Vous sera-t-il possible de poursuivre les objectifs d'apprentissage visés après l'intervention de la Bibliothèque au travers de la réalisation d'un exposé ou d'un travail de groupe avec vos élèves ?

La réponse permet de créer des conditions supplémentaires favorisant la poursuite des apprentissages par une mise en pratique pouvant prendre plusieurs formes (exposés, rendus, exercices complémentaires) et pouvant faire l'objet d'une évaluation au choix de l'enseignant. Cette étape (facultative) permet auprès des élèves de :

- donner du sens supplémentaire à l'intervention de la Bibliothèque ;
- soutenir leur motivation si le projet est annoncé en amont de l'animation pédagogique ;
- vérifier, et si besoin consolider, les objets d'apprentissage abordés lors de l'animation.

Un exemple concret peut être cité. Suite à l'animation pédagogique vécue par une classe de 10S « Typologie de documents » qui incite les élèves à diversifier leurs sources (encyclopédies, monographies, articles, etc), un des enseignants a souhaité mettre en pratique dans le cadre de son cours les contenus abordés par la Bibliothèque. Ainsi, en prolongement de cette animation, la classe devait réaliser un exposé sur le thème de la

« Révolution Industrielle » à partir de divers documents mis à disposition par celle-ci. L'évaluation était alors en partie basée sur la diversification des sources d'information. En sus de l'animation pédagogique obligatoire, l'équipe de la Bibliothèque a donc pu participer à cet accompagnement privilégié auprès des élèves, un type d'accompagnement que l'on retrouve également en bibliothèque académique et qui offre de nombreux avantages. Dans le cadre du cours « Enjeux mondiaux » dispensé aux Bachelors 1^{ère} année, la Bibliothèque de l'EPFL est mandatée pour accompagner les étudiants dans leurs recherches d'information. L'équipe de cette dernière intervient alors pour donner des présentations ainsi que du soutien dans le cadre d'exposés précis à réaliser par les étudiants. Comme souligné par Raphaël Grolimund « *L'exemple des Enjeux mondiaux est surtout représentatif de l'intérêt d'intervenir quand les étudiant·e·s sont en train de pratiquer et de la façon dont cela accélère l'apprentissage de ces derniers* ».

5. Feedback des enseignants

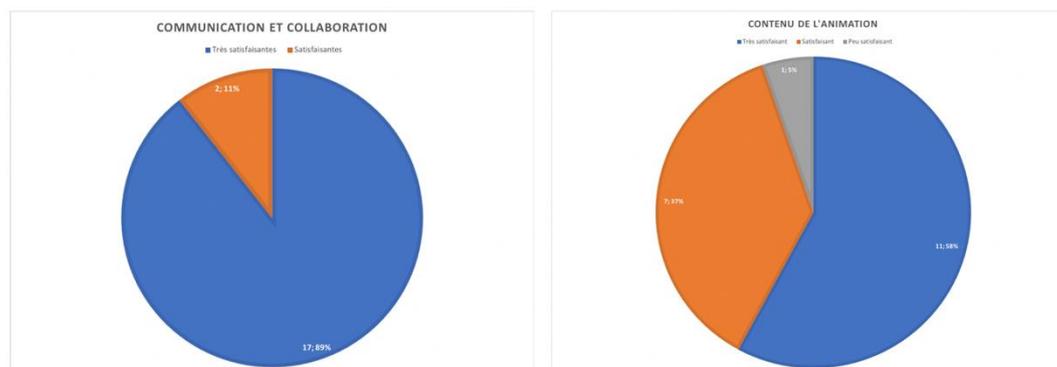
Le feedback est un outil de communication indispensable car sans lui des pistes d'améliorations ne seront pas discutées ce qui risque de faire à nouveau obstacle à l'atteinte des objectifs communs mis en place avec l'enseignant. À Orbe, chaque enseignant a reçu à l'issue de l'animation pédagogique un formulaire de satisfaction à remplir en ligne. Au total, se sont 34 animations pédagogiques qui ont été dispensées aux élèves du cycle III durant l'année scolaire 2020/2021. Sur les 34 formulaires de feedback envoyés, 19 retours nous ont été transmis, soit 54% de réponse. Nuancions ce chiffre en précisant que certains enseignants ont vécu plusieurs fois la même animation avec différentes classes. Dans certains cas, un seul et même formulaire a donc pu être rempli par un enseignant pour plusieurs classes. Le formulaire de satisfaction comportait trois critères d'évaluation :

- l'organisation générale (respect des horaires, mise à disposition de documents, organisation matériel, etc) ;
- la communication et la collaboration avec l'enseignant ;
- le contenu de l'animation.

Pour chacun de ces critères, l'enseignant avait le choix entre les réponses suivantes : pas du tout satisfait, peu satisfait, satisfait, très satisfait. Attardons-nous sur les deux derniers critères.

SATISFACTION DES ENSEIGNANTS : 2020/2021

34 animations pédagogiques dispensées au cycle III - 19 retours (54% de de réponse)



La question concernant la « communication et collaboration » cherchait notamment à évaluer la suffisance des informations transmises en amont de l'animation, la répartition des tâches avant et pendant l'intervention entre l'enseignant et le bibliothécaire, la collaboration avant, pendant et après l'animation. 17 enseignants ont répondu être « très satisfaits » de la collaboration (soit 89% des réponses) et 2 enseignants ont répondu être « satisfaits » (soit 11% des réponses).

La question concernant le « contenu de l'animation » cherchait à évaluer la pertinence de l'objectif du PER choisi, l'adéquation entre l'objectif et le niveau de la classe, ainsi que la clarté des objectifs et des consignes. Sur 19 retours, 11 enseignants étaient « très satisfaits » (57%), 7 étaient « satisfaits » (38%) ; et 1 enseignant s'est dit « peu satisfait » (5%) en évoquant notamment la difficulté des contenus abordés ainsi que le rythme parfois trop soutenu de l'animation pour le niveau des élèves de sa classe.

Bien que ce premier bilan général sur ce cycle de formation soit relativement positif, quelques nuances et réserves peuvent être évoquées :

- ce bilan concerne à l'heure actuelle 37 animations pédagogiques réalisées sur l'année 2020/2021, un chiffre encore relativement modeste ;
- le manque de recul sur le processus global de formation, aucun élève n'ayant encore reçu la totalité des 6 modules prévus ;
- bien que certains enseignants aient rempli le formulaire avec leurs élèves, le retour de ces derniers est inexistant. Nous pouvons nous demander à juste titre ce qu'ils ont réellement retenu de l'animation pédagogique.

Des ajustements devront être réalisés sur différents aspects dans le cadre des animations 2021/2022, à savoir :

- modifier certaines des animations pédagogiques afin de les adapter aux niveaux de certaines classes ;

- récolter le feedback des élèves de manière plus formelle.

6. La culture numérique dans les bibliothèques académiques, scolaires et publiques

En adéquation avec ses missions, la Bibliothèque de l'EPFL a proposé en septembre 2018 une exposition intitulée « Data Detox : reprends le contrôle de tes données personnelles » (<https://actu.epfl.ch/news/data-detox-reprends-le-contrôle-de-tes-données-per/>). Créée à l'occasion du nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018 dans toute l'Union Européenne, cette exposition était l'occasion d'aborder la question des données personnelles et de leur captation réalisée à notre insu par des entreprises et des agences de courtages en données. Bien que réalisée dans un cadre académique, cette dernière s'adresse à tous les publics et reprend certaines bases de la culture numérique. Elle vise notamment la poursuite des objectifs suivants :

- sensibiliser à la perte de contrôle de son identité numérique ;
- conscientiser le public sur les traces numériques qu'il laisse derrière lui sur la toile ;
- donner des pistes de réflexion pour reprendre le contrôle de ses données.

Le parcours de cette exposition est divisé en quatre thématiques (Géolocalisation, Navigateurs, Réseaux Sociaux et Solutions alternatives).

Diffusée sous la licence Creative Commons CC BY-NC-SA, le succès de cette exposition a été d'une telle ampleur qu'elle fut reprise et réutilisée dans une vingtaine de bibliothèques académiques et publiques en Suisse et en France. L'exposition a également trouvé son public au sein de la Bibliothèque du site Marcelin, au gymnase de Morges. Dès lors, pourquoi ne pas envisager de proposer cette exposition à destination d'élèves du secondaire afin de les sensibiliser à cette perte quotidienne de données numériques ? Sans nul doute, la bibliothèque scolaire a une place à prendre pour contribuer à l'éducation numérique (dans toutes ses dimensions) des élèves. Les bibliothécaires et les enseignants sont confrontés à des élèves hyper connectés utilisant bien souvent sans se rendre compte des systèmes développés sous intelligence artificielle par des géants du web tels que les GAFAM. Dès lors, il s'agissait pour la Bibliothèque scolaire de la région d'Orbe de rattacher cette exposition aux objectifs du PER à atteindre via le carnet de suivi MITIC de la manière suivante :

- j'applique les règles de sécurité sur mes données personnelles et celles de mes camarades (objectif 9) ;
- je connais la distinction entre un logiciel libre et un logiciel propriétaire (objectif 22) ;
- j'ai conscience que tout ce que je dépose sur Internet ne peut être effacé (objectif 33) ;
- je connais les conséquences des abus et des excès possibles en lien avec les technologies numériques (objectif 35) ;

C'est ainsi que la Direction de l'Établissement secondaire a accepté la mise en œuvre de ce projet en janvier 2021 pour une mise en application dès décembre 2021 sous les modalités suivantes :

- Mise à jour et actualisation des affiches et de certaines données (i.e. explosion de TikTok en 2020) ;
- Adaptation de certains contenus afin de les proposer à des élèves du cycle III ;
- Affichage des 16 panneaux d'exposition dans les couloirs de l'établissement ;
- Mise en place d'une animation pédagogique supplémentaire obligatoire dispensée par la Bibliothèque pour tous les élèves de 10S et 11S ;
- Intégration de l'exposition et des interventions dans un projet de l'équipe du DSPS (Département de Sécurité, Prévention et Santé) de l'École plus large, celui d'un « Comptoir numérique » dans lequel participerait la Bibliothèque au mois d'Avril 2022.

À ce jour, les animations pédagogiques proposées dans le cadre de l'exposition Data Detox n'ont pas encore été dispensées aux élèves, la première devant avoir lieu le 16 décembre 2021.

Évoquons ici en quelques lignes la dimension numérique dans le service public de la Bibliothèque. Bien évidemment essentielle, elle permet à la Bibliothèque d'accompagner ses usagers vers les nouvelles pratiques d'accès à la culture, à l'information et aux loisirs. Il s'agit de travailler à l'inclusion numérique et aux développements des compétences en littératie numérique de la population, en pensant le numérique au sens large et en allant au-delà de la « simple » aide à la prise en main d'une liseuse ou d'une tablette. La Bibliothèque est particulièrement attentive à développer les services du secteur public et scolaire de manière harmonieuse, les deux services étant intrinsèquement liés. C'est ainsi que cette proposition de participation au « Comptoir numérique » s'est imposée comme une évidence afin de créer un « pont » entre le service public et le service scolaire, via une exposition proposée de manière transversale et en synergie avec le milieu éducatif représenté par les Écoles. Ce Comptoir, tel qu'imaginé par la Direction de l'Établissement secondaire et l'équipe DSPS, consisterait à valoriser les travaux et réalisations des élèves auprès du public et de leurs parents durant un mercredi après-midi du mois d'avril 2022. Lors de ce moment, l'équipe de la Bibliothèque aurait alors l'occasion de présenter l'exposition « Data Detox » lors d'un temps parascolaire et donc de sensibiliser plus largement le visiteur sur ces questions, via des discussions et des échanges informels, des exercices pratiques à faire chez soi ou durant la visite de l'exposition. Au travers de cette exposition, la Bibliothèque souhaiterait développer une médiation pour toutes et tous à la fois technique, sociale et culturelle en prolongeant la visibilité de cette dernière sur l'ensemble de la semaine via des ateliers pratiques gratuits et des discussions, ou encore des quizz sur les réseaux sociaux.

Pour des questions d'organisation interne du personnel au sein de la Bibliothèque et des forces en présence disponibles au mois d'avril 2022, la Bibliothèque publique et scolaire de la région d'Orbe a dû reporter son intervention à l'édition 2023 de ce « Comptoir numérique ».

7. Bilans et perspectives

De nombreux aspects semblent les différencier et pourtant les bibliothèques académiques, scolaires et publiques n'ont jamais été aussi proches à travers :

- certaines de leurs missions liées à la transmission des compétences informationnelles ;
- l'importance de la dimension numérique et de la culture des médias ;
- la manière d'intervenir auprès des élèves et des étudiants dans les amphithéâtres ou dans les classes ;
- la nécessaire collaboration avec les enseignants et la mise en place de stratégies pour accélérer les processus d'apprentissage des élèves ;
- les compétences à acquérir en tant que spécialistes de l'information.

Les enjeux sont importants dans un domaine en constante mutation. Au cœur de ces enjeux, les bibliothèques ont un rôle essentiel à jouer pour accompagner et permettre à leur public de mieux s'armer pour comprendre cette nouvelle société de l'information dans un contexte numérique plus large. A ce titre, un nouveau défi attend l'équipe de la bibliothèque scolaire prochainement : intégrer et développer les animations pédagogiques dans le cadre d'une nouvelle formation générale du PER « l'éducation numérique ». Affaire à suivre.

Bibliographies

BIBLIOTHEQUE DE L'EPFL, 2021. Missions, conditions d'utilisation et règlement. *EPFL*. [en ligne]. [Consulté le 30.11.2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.epfl.ch/campus/library/fr/a-propos/reglement-missions/>

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ET SCOLAIRE DE LA REGION D'ORBE, 2020. *Rapport Annuel*. [en ligne]. [Consulté le 30.11.2021]. Disponible à l'adresse : https://biblio.orbe.ch/images/Rapport_annuel_2020.pdf

BROUSSEAU, G., CENTENO, J. (1991). Rôle de la mémoire didactique de l'enseignant. In : *Recherches en didactique des Mathématiques*, vol n°11 / 2.3, pp.167-210. [en ligne]. [Consulté le 30.11.2021]. Disponible à l'adresse : <http://guy-brousseau.com/wp-content/uploads/2011/06/R%C3%B4le-m%C3%A9moire-didactique-91.pdf>

DFJC, DGEO, 2016. Carnet de suivi MITIC. Cycle 3.

DGEO, BCUL, 2017. Recommandations et normes pour les bibliothèques scolaires. [en ligne]. [Consulté le 30.11.2021]. Disponible à l'adresse :

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/dgeo/fichiers_pdf/2017_Recommandations_et_normes_biblioth%C3%A8ques_scolaires.pdf

GAUTIER Julien, VERGNE Guillaume, 2012. Quelle école pour la « société de la connaissance » ? In KAMOUCNER Denis, MEIRIEU Philippe, STIEGLER Bernard. *L'école, le numérique et la société qui vient*. Paris : Mille et une nuits, 2012, p.59. ISBN 978-2-755506-44-0

GROLIMUND Raphaël, 2021. La formation des étudiants à la bibliothèque de l'EPFL. [message électronique]. 29 octobre 2021

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. 2014. *Résultats du PISA 2012 : Savoirs et savoir-faire des élèves. Performance des élèves en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en sciences* (volume 1). [en ligne]. [Consulté

le 30.11.2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.oecd.org/pisa/keyfindings/PISA-2012-results-volume-I-FR.pdf>

PLAN D'ETUDES ROMAND. [en ligne]. [Consulté le 30.11.2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.plandetudes.ch/per>